N°29 avril 2013

caro canne

2€

Le magazine des professionnels de la canne

Campagne 2012

Sécheresse & richesse

Dossier page 12

> **Jean-Bernard Gonthier**
«Nous pouvons être fiers de la filière» page 8

> **Pôles Canne**
Les coordonnées complètes pages 22 & 23



cahier technique page 13

Travaux d'aménagements fonciers
Matériels et techniques



Il assure.

184 ch* de puissance maximale pour le nouvel ARION 500/600.

Le quotidien d'un tracteur n'est pas de tout repos. Il lui faut aller droit au but,
relever tous les défis et travailler avec une fiabilité absolue. Tout le portrait du nouvel ARION 500/600.
Confort de conduite maximal, commande intuitive et puissance convaincante ;
il vous offre tout ce que vous attendez d'un tracteur. En un mot : il assure.

* Selon ECE R120

Foucque MATERIELS

CLAAS

www.foucquemateriels.re
SAINT-ANDRE | SAINT-LOUIS
Téléphone unique : 02.62.97.49.74

www.newarion.claas.com

SOMMAIRE>

Editorial 3

Fiche pratique 5

> Culture de la canne à sucre
Conseils de base - **Conseils** de saison

Actualités 4/11

> **Bernard Michel,** planteur certifié ISO 14001
> Management de l'environnement : **second groupe en projet**
> Pôle Canne de Langevin : **nouveaux locaux**
> **Aide au transport :** factures indispensables
> La filière au **Salon de l'Agriculture**
> **Interview :** Jean-Bernard Gonthier, nouveau président de la chambre d'agriculture
> Dératisation et préservation du **papangue**
> Mieux connaître le **Bulletin de Santé du Végétal**
> **Lutte biologique** contre le foreur de souche

DOSSIER
Campagne 2012
Sécheresse & richesse 12/20

> **Nouveaux outils** pour la protection des terres agricoles
> **Le climat en 2012**
> **Journée de la canne** à la Foire de Bras-Panon
> Progression de la **coupe mécanique**
> Résultat de l'étude sur **les sondes**
> Les **nouvelles variétés** font leurs preuves
> **Témoignages :**
Gilbert Payet, planteur à Sainte-Marguerite
Laurent Prebe, planteur à Saint-Benoît
Dany Fontaine, planteur à Saint-Joseph
Les nouvelles variétés **en test**

Le monde de la canne et du sucre 21

Repères 22/23

Pôle Canne : les coordonnées complètes

CAHIER TECHNIQUE I/VIII

> Travaux d'aménagements fonciers
Matériels et techniques

Caro canne n°29 - Avril 2013
Revue de Canne Progrès éditée trois fois par an

Directeur de la publication :
Bernard Siegmund - Président de l'Artas
Coordinateur : Daniel Marion
Rédaction : Artas - Bernard Grollier - Olivier Soufflet
Conception et réalisation : HTC
Photos : J.M. Grenier - Tereos Océan Indien - eRcane
Information et abonnement
Artas c/o eRcane - BP 315
40 route Gabriel Macé - 97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 0262 28 21 29 - Fax : 0262 29 05 07
Impression Print 2000 - N°ISSN 1764-657X
Tirage 4 250 exemplaires
Diffusion ARDP et Canne Progrès **Prix au numéro** 2 €
Ont participé à ce numéro
Chambre d'agriculture | eRcane | Cirad | Cerfrance
CTICS | Tereos Océan Indien

Le site de la filière canne-sucre **www.canne-progres.com**

EDITORIAL>



Faire toujours mieux

Après une campagne comme celle de 2012, l'histoire du verre à moitié plein ou à moitié vide se répète. Chacun peut trouver des motifs de satisfaction et de déception dans les résultats de l'an passé. La bonne richesse générale a atténué l'effet de la sécheresse sur les revenus de nombreux planteurs. Le recul des tonnages dans de nombreux secteurs, faute de pluie et d'irrigation, a été somme toute limité.

La campagne s'est terminée sur un tonnage inférieur à la moyenne décennale, encore loin de l'objectif collectif des deux millions de tonnes de canne. Le recul des surfaces n'est pas vraiment stoppé et les travaux d'améliorations foncières, préalables aux plantations, ont ralenti. Sur ce point, l'augmentation du coût des opérations - également liée au fait que ce sont les parcelles les plus difficiles qui restent à traiter - n'est peut-être pas seule en cause : sans doute certaines procédures, dans le montage des dossiers d'aides, gagneraient-elles à être simplifiées... Car, comme l'illustre le cahier central de ce numéro, des réponses techniques existent pour améliorer durablement tous les types de parcelles.

Ce numéro de Caro Canne analyse en détail une campagne 2012 qui apporte son lot d'enseignements, nous éclaire sur la voie à suivre pour progresser. Elle nous montre, s'il en était besoin, que l'on peut toujours mieux faire. Le ciel n'est pas le seul responsable de ce que donne la terre et les facteurs indépendants de notre volonté, le soleil et la pluie, expliquent rarement la totalité des résultats d'une année.

Au chapitre des voies de progrès, le renouvellement des variétés figure assurément en bonne place. Les mesures en conditions réelles de culture effectuées par eRcane confirment les essais préalables : les nouvelles variétés apportent aux planteurs des revenus à l'hectare plus importants, même si la récolte est un peu plus onéreuse pour ces cannes à fort rendement.

La progression de la coupe mécanique a été significative en 2012, témoignant d'une tendance irréversible. La solution de la coupeuse «cannes longues» est le bon choix, quand l'utilisation d'une coupeuse-tronçonneuse n'est pas possible sur une exploitation. Comme tout investissement, l'achat d'un tel matériel doit toutefois être calculé avec attention, en prenant en compte à la fois la capacité de la machine et le volume de canne à couper sur l'année, chez soi et chez les autres.

Faire toujours mieux : tel doit être le mot d'ordre pendant cette intercampagne, alors que la saison cyclonique s'achève dans des conditions optimales. Toutes les régions de l'île peuvent espérer une très bonne production 2013 : ce serait un signal fort envoyé à l'ensemble des partenaires de la filière.

Bernard Siegmund
Président de l'Artas

PRÉCISION SUR LE BANVEL

Le Banvel est un nouvel herbicide de postlevée sur les dicotylédones. Il ne remplace pas l'Asulox ! (Pour ses conditions d'utilisation, référez-vous à notre article de Caro canne n°28, page 8).

L'environnement et la sécurité
L'autre culture de **Bernard Michel**

Bernard Michel a mis en œuvre une série de mesures et d'investissements renforçant la sécurité de l'exploitation et la protection de l'environnement. Mis bout à bout, ils font évoluer ses pratiques de travail au quotidien. Cette démarche a abouti à la certification ISO 14001 de son exploitation.



Bernard Michel exploite à Pierrefonds 15 hectares de canne, complétés par cinq hectares de foin en culture d'appoint. Il emploie un salarié permanent et deux à trois saisonniers au moment de la récolte. Adhérent à Cerfrance, très sensible à la protection de la nature, son cheminement l'a conduit à s'intéresser à la démarche ISO 14001. «*Ne vendant pas de produits comme un maraîcher, un arboriculteur ou un éleveur, je ne voyais pas au départ ce que la certification pouvait m'apporter professionnellement. Mais l'opportunité de confronter mes propres principes et pratiques à une méthode plus rigoureuse m'a finalement convaincu*».

Première surprise lors du diagnostic environnemental de son exploitation. «*Je pensais que j'étais carré à ce niveau. Les animateurs de la démarche m'ont montré que je pouvais largement m'améliorer. Ils m'ont fait prendre conscience de l'enjeu de la sécurité et de l'intérêt pour un exploitant à anticiper tous les risques*».

Bernard Michel, un des 22 premiers agriculteurs réunionnais certifiés ISO 14001.

Un second groupe en projet

Après le succès du premier groupe d'agriculteurs certifiés ISO 14001 mettant en œuvre le système de management de l'environnement (SME) en collectif, Cerfrance et l'association Terre de La Réunion souhaitent qu'un second groupe d'agriculteurs s'approprie la démarche.

Ce deuxième groupe devrait réunir 24 exploitations, 12 à dominante végétale et 12 à dominante animale. Pour participer, aucun critère de production, de taille de l'exploitation, de surface exploitée n'est demandé. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent à Cerfrance, organisme à l'origine de l'application de l'ISO 14001 dans l'agriculture. Deux animateurs spécialisés encadrent la démarche.

Comment fonctionne le SME ? La certification est collective. Les audits de certification s'échelonnent sur trois ans. Ils concernent un tiers des membres du groupe chaque année, mais tous les membres du groupe sont certifiés dès la première année. Ainsi chacun est-il responsable vis-à-vis des autres. Autre avantage du collectif, la mutualisation des coûts, en s'ajoutant aux subventions de l'opération octroyées par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe), permet aux petites exploitations de participer au même titre que les grandes. La part à la charge de l'exploitant revient à un peu plus de 2 000 euros sur deux ans, auquel s'ajoute le coût de l'audit de certification (400 euros).

A chacun selon son rythme

Quant à la philosophie, c'est celle de l'amélioration continue et de l'entraide. Il convient de préciser que la notion d'environnement est ici à prendre au sens le plus large, avec un volet sécurité et un volet social. Le SME modifie la manière de concevoir l'exploitation. Elle implique une prise de recul inhabituelle dans le secteur. Mais il ne faut pas craindre cette approche. Le SME prend les gens là où ils en sont. Peu importe d'où ils démarrent, l'important est de progresser en se fixant des priorités. Chaque agriculteur définit lui-même ce qu'il fait et à quel rythme. C'est cette démarche qui est auditée. Il faut souligner que la bonne entente entre les membres du groupe est une des clés du succès.

Si vous êtes intéressé par la démarche du système de management environnemental dans l'agriculture, vous pouvez contacter Arianna Cariglia, animatrice production végétale (0692 383 881) ou Maël Sommer, animateur production animale (0693 910 915).

Des indicateurs de **performance environnementale**

En 2013, des indicateurs de performance seront mis en place afin d'évaluer concrètement l'efficacité de la démarche :
- taux d'élimination des déchets dans les normes ;
- taux de conformité réglementaire ;
- indice de Fréquence de Traitement (IFT) d'herbicide ;
- consommation d'intrants (engrais, eau, énergie).

Ces indicateurs renseigneront également de l'impact du SME sur le résultat économique de l'exploitation.

Du matériel «propre»

Bernard Michel décrit les changements intervenus sur son exploitation : pas de bouleversement fondamental, mais une meilleure organisation, un cadrage des tâches plus précis, une attention renforcée à la sécurité. Dans les bâtiments abritant matériels et produits, on remarque tout de suite, collées sur les murs, les affichettes de l'association «Terr'Avenir» attribuant les fonctions de tel ou tel emplacement. Concrètement, les principales mesures prises par Bernard Michel sont les suivantes :

- les produits phytosanitaires sont stockés dans un local indépendant, clos par un rideau métallique ;
- sur le mur extérieur, un extincteur protégé est fixé à côté des consignes de sécurité ;
- à l'intérieur, un coin est réservé aux emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP) qui sont enfermés dans des sacs plastiques étanches. Les PPNU (produits phytosanitaires non utilisés), prêts à être collectés, ont également leur emplacement réservé.

Dans le local des matériels roulants, Bernard Michel a investi dans du matériel «propre». Il se fait livrer son fuel dans une cuve neuve de 1 500 litres à double paroi, supprimant tout risque de fuite de carburant sur le sol. Il a aussi investi dans un décanteur d'huiles usagées afin de ne rejeter que des eaux usées dépolluées. Dans une autre partie du local, les bidons d'huiles usagées sont stockés au-dessus d'un bac de rétention grillagé pour récupérer les écoulements. Chaque emplacement est signalisé par une affichette. Des fiches de données sécurité indiquent dans quelles conditions utiliser équipements et produits. Enfin, le tri sélectif des déchets est désormais pratiqué avec plusieurs poubelles distinctes.

La prévention des risques

Côté sécurité, Bernard Michel a passé son brevet de secouriste du travail. Lui et son salarié ont suivi une formation à la sécurité au travail et à la prévention des risques sur l'exploitation. A présent, Bernard Michel envisage qu'ils préparent tous les deux le CACES. Les consignes de sécurité sont affichées. Des extincteurs ont été installés sur les matériels roulants (deux tracteurs). Le petit entretien mécanique fait l'objet d'une traçabilité écrite.

«*Plus tard quand les conditions seront réunies, je ferai construire un bâtiment neuf à la place du bâtiment actuel*». Au champ, Bernard





Prévention incendie, stockage des produits, étiquetage des emplacements : trois mesures concrètes.



Michel met en pratique une traçabilité encore plus rigoureuse qu'avant de sa consommation d'effluent organique (vinasse), d'engrais et d'herbicide (date d'épandage, quantités, doses). Il s'est équipé d'un nouveau matériel de pulvérisation programmé par ordinateur, plus sûr dans sa manipulation et qui lui fait économiser environ 10 % de produits.

Livret d'accueil du salarié

Autre volet, le social. Bernard Michel a rédigé un livret d'accueil destiné à son salarié, précisant ses tâches, ses horaires et ses conditions de travail. A noter qu'un second livret d'accueil - sorte de cahier des charges - s'adresse à ses fournisseurs, notamment à l'entreprise livrant le fuel, elle-même certifiée ISO 14001. «*Aucune de ces mesures n'est une contrainte*, déclare Bernard Michel. *Je les réalise parce que j'en ai envie. Plus tout est cadré, mieux l'exploitation fonctionne. Etre à l'affût des nouveautés, des nouvelles méthodes, être prêt à se remettre en question, c'est la vie de toute entreprise*.»

FICHE pratique> Culture de la canne à sucre

Conseils **de saison**

Révisez vos matériels

L'intercampagne est la saison d'entretien et de révision des matériels agricoles. Une panne en campagne peut s'avérer coûteuse en termes de réparation et de désorganisation des livraisons. C'est aussi le moment de vérifier que vos matériels respectent les normes liées à la sécurité de la récolte, du chargement et du transport des cannes. Deux questions en particulier à retenir : quelles sont les règles de conformité des remorques ? Comment concilier transport de canne et sécurité routière ?

Vous projetez un **aménagement foncier ?**

Si vous projetez d'effectuer des travaux d'aménagements fonciers dans vos parcelles, prenez contact maintenant avec votre Pôle Canne afin d'être informé de la démarche. Une seule méthode, anticiper les améliorations foncières en préparant le dossier d'aide, vous permettra de lancer les travaux et de planter au bon moment. Pour des travaux importants, attention au seuil du PGE.

Anticipez aussi vos plantations

L'intercampagne est l'occasion de prévoir vos plantations d'après la campagne 2013. Anticipez l'analyse de sol, six semaines étant nécessaires pour en obtenir les résultats. Prévoyez vos achats de boutures. Assurez-vous des fournisseurs avec le CTICS pour disposer de boutures en quantité et qualité. Prévoyez votre commande d'engrais auprès de votre fournisseur.

Pensez à **entretenir vos chemins**

Une fois passée la saison des pluies, profitez aussi de l'intercampagne pour entretenir vos chemins et vos cheminements d'eau. Rechargez vos chemins en matériau, curez vos fossés, dégagez les voies d'écoulement d'eau ; ceci vous évitera de subir les désagréments du ravinement et de l'érosion. Pour assurer l'accès à vos parcelles, aménagez les accès de champ : buse, passages à grille (cf. cahier technique). Ces travaux peuvent être subventionnés comme aménagement foncier. Renseignez-vous.

Après de **fortes pluies**

Pour des cannes de fin de campagne, si de fortes pluies sont survenues dans la semaine après votre apport d'engrais, un supplément d'urée de 100 kg à l'hectare peut être nécessaire. Pour ne pas compromettre la maturation, cet apport complémentaire doit être réalisé au moins six mois avant la récolte

Pôle Canne de Langevin
De nouveaux locaux pour **plus de proximité**

Le Pôle Canne de Langevin a déménagé en début d'année : il a quitté la plateforme pour intégrer la Maison de la Ruralité de Saint-Joseph, située en face.



Inaugurée le 14 juillet dernier par le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, et imaginée par l'Université rurale de l'Océan Indien qui se tient chaque année à Saint-Joseph, la Maison de la Ruralité a pour vocation d'être un «*outil pour tresser des liens et valoriser les ressources rurales*» de la commune. En positionnant son Pôle Canne dans cette maison, Tereos Océan Indien s'associe pleinement à ce projet qui confirme le poids important de la canne à sucre dans la ruralité saint-josephoise.
Dans un style architectural créole authentique, la Maison de la Ruralité est un vrai complexe fonctionnel : un bâtiment principal dédié aux expositions polyvalentes et à l'artisanat et un second bâtiment qui abrite le Pôle Canne.
«*Avant 2010, nous cherchions un terrain où implanter un Pôle Canne à Langevin*, explique son responsable, Pierre Hoarau. *Nous nous étions provisoirement installés sur la plateforme. Aujourd'hui, nous disposons de trois bureaux et d'une salle de réunion. Nos partenaires de la chambre d'agriculture, du CTICS et de la Safer peuvent tenir leurs permanences sur place. Les planteurs peuvent donc maintenant être accueillis dans de très bonnes conditions*».

A terme, la Maison de la Ruralité accueillera en plus du Pôle Canne, la Maison du Tourisme du Sud Sauvage (exposition de produits artisanaux), l'association Grand Coude Cœur, l'association les Fleurettes, ainsi que l'Association pour le Développement Rural de La Réunion et la FEDAR.
Cet équipement de proximité est pour Patrick Lebreton, maire de Saint-Joseph, «*à la fois un espace de ressources, un lieu de rencontres entre bénévoles et les institutions publiques et marchandes. Le but étant d'offrir un panel de services relatifs à la ruralité, aux associations et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire œuvrant dans le secteur de l'insertion*».
L'outil est à la hauteur de l'enjeu. Pour rappel, le Pôle Canne Langevin concerne plus de 400 planteurs, dont les exploitations de sept hectares en moyenne s'étendent sur les communes de Saint-Joseph et de Saint-Philippe, avec plus de 2 055 hectares cultivés en canne. Le potentiel de production est estimé à 190 000 tonnes de canne. Le Pôle Canne est sur une belle dynamique, comme l'expliquent Vanessa Chamand et Hélène Teyssere, techniciennes à Langevin : «*Comme Baril, le centre de réception de Langevin a vu son tonnage augmenter en 2012 malgré la sécheresse. C'est remarquable. Et si, cette année, les conditions continuent d'être favorables, la prochaine campagne sucrière promet d'être encore meilleure*».

Une aide de
3,20 €/tonne en moyenne

Rappel : l'aide au transport versée par l'Union européenne est différenciée selon la difficulté d'accès (distance et qualité de la voirie) entre les parcelles et la balance de livraison, et modulée selon trois tranches de tonnage. Le montant de l'aide pour chaque tranche est recalculé pour chaque campagne selon le tonnage livré. En moyenne, le montant versé a été de de 3,20 euros par tonne en 2012.

- **Zone d'accès difficile, quel que soit le tonnage livré**
 7,20 € la tonne
- **Zone de moyenne difficulté d'accès**
 5,05 € la tonne pour moins de 700 tonnes livrées
 4,21 € la tonne entre 700 et 3 000 tonnes livrées
 3,37 € la tonne pour plus de 3 000 tonnes livrées
- **Zone d'accès facile**
 2,83 € la tonne pour moins de 700 tonnes livrées
 2,18 € la tonne entre 700 et 3 000 tonnes livrées
 1,53 € la tonne pour plus de 3 000 tonnes livrées

Aide au transport
Factures indispensables



Le versement de l'aide au transport, qui compense les surcoûts de livraison entre les exploitations et les balances, est conditionné par la présentation de factures justificatives. Jusqu'à présent, une certaine tolérance était consentie aux planteurs qui confiaient le transport de leurs cannes à d'autres planteurs, sans échange d'argent (en contrepartie d'un travail de coupe ou de chargement, traditionnelle entraide agricole). L'ODEADOM, qui contrôle ce dispositif, s'est vu imposer par l'Union européenne le contrôle de factures justifiant le coût du transport. Pour cette campagne 2013, elles sont donc indispensables, quel que soit le mode de paiement de planteur à planteur. Les justificatifs doivent être produits lors des visites des contrôleurs.
Rappel : au niveau fiscal, les factures d'un montant maximum de 3 000 euros peuvent être réglées en liquide, au-delà les règlements doivent être faits par chèque ou virement.

Promotion
La filière réunionnaise au Salon de l'Agriculture

La canne et le sucre de La Réunion étaient à l'honneur à Paris, du 23 février au 3 mars dernier, à l'occasion du 50ème Salon International de l'Agriculture.



Comme chaque année, le Syndicat du Sucre de La Réunion a contribué à la présence réunionnaise au Salon de l'Agriculture à Paris. L'événement international fêtait sa cinquantième édition, du 23 février au 3 mars et l'espace La Réunion a connu une belle affluence. Sur 100 m² d'exposition, les producteurs réunionnais ont pu faire découvrir leurs spécialités au grand public. La barbe à papa au sucre de La Réunion, parfumée à l'extrait de vanille ou de géranium, a connu un beau succès ! Le Salon de l'Agriculture a confirmé l'excellente notoriété du sucre de canne «pays» auprès des consommateurs métropolitains, grâce notamment à la politique marketing qui indique l'origine réunionnaise sur les emballages.

Le stand réunionnais a enregistré une forte affluence.

Les visiteurs ont également pu visionner un film promotionnel, réalisé par le Syndicat du Sucre. La modernité de la filière a souvent étonné le public, qui en avait une image plus traditionnelle et exotique.

Pour les partenaires institutionnels présents sur le stand, Conseil général et Île de La Réunion Tourisme, le Salon est également l'occasion d'échanger avec les nombreux responsables politiques qui se succèdent dans les allées au cours de la manifestation. Jean-Bernard Gonthier, président de la chambre d'agriculture, était au rendez-vous, avec de nombreux élus consulaires, lors de la «journée de La Réunion» organisée le 25 février. Les présidents des autres chambres d'agriculture des départements d'Outre-mer avaient répondu à l'appel, ainsi que Thierry Robert, député et maire de Saint-Leu et des représentants de l'ODEADOM.



Jean-Bernard Gonthier

Nous pouvons être fiers de la filière canne réunionnaise

Elu à la présidence de la chambre d'agriculture le 18 février, Jean-Bernard Gonthier place la défense du revenu des agriculteurs au premier rang de ses priorités. Il prend les rênes de l'institution alors que pèse sur le budget consulaire l'incertitude liée aux contributions de l'Etat et du Département.



Jean-Bernard et Roger Gonthier, deux générations du syndicalisme agricole réunionnais.

«*L'agriculture forme un tout. Pour conserver et développer la filière canne, il faut aussi s'assurer de l'équilibre des autres filières*». Agé de 49 ans, marié et père de deux enfants, Jean-Bernard Gonthier met ce qu'il prône en pratique sur sa propre exploitation. Il exploite 13 hectares de canne et parallèlement, avec son fils, il a fortement développé une production maraîchère et fruitière sous serre. Pour autant, il ne fait pas de la diversification un modèle unique. «*C'est à chacun de voir ce qui est le meilleur pour lui*» considère-t-il.

Au plan syndical, Jean-Bernard Gonthier s'inscrit dans les pas de son père, Roger Gonthier, une des grandes figures du syndicalisme agricole réunionnais. Vice-président de la chambre d'agriculture depuis 2007, il gravit aujourd'hui la dernière marche de la responsabilité élective professionnelle.

Ouvert à l'innovation

Le nouveau président de la chambre d'agriculture croit beaucoup au potentiel des nouvelles variétés. Lui-même cultive deux hectares de R585, un hectare de R583, un hectare de R582, et est engagé dans l'essai d'une nouvelle variété non encore diffusée. «*Les relations de la chambre d'agriculture avec eRcane sont excellentes*» souligne Jean-Bernard Gonthier qui rappelle que «*les agriculteurs et les techniciens de la chambre suivent de très près l'évolution des nouvelles variétés*».

«*Le planteur doit penser revenu par hectare. Que chacun fasse ses comptes : tonnage, richesse, et voit ce qu'il en tire. Quitte à revoir la formule de la convention canne pour tenir compte des caractéristiques des nouvelles variétés. La fibre ne doit plus représenter une pénalité*».

Partage équitable des revenus

Les discussions préalables à la renégociation de la convention canne, qui s'achève fin 2014, démarrent cette année. Objectif : «*Que les revenus soient bien partagés*» réaffirme Jean-Bernard Gonthier. Sur le bilan de l'actuelle convention canne, son regard est positif. «*Il y a eu de bonnes évolutions grâce à cette convention. Sans elle, la valorisation de la bagasse-énergie n'aurait peut-être pas été possible. Et sans cette recette supplémentaire, que serait la filière aujourd'hui avec l'augmentation du coût des intrants, des matériels et deux années de sécheresse ?*» fait-il remarquer.

Plus de chartes agricoles

«*Nous pouvons être fiers de la filière canne réunionnaise*», juge Jean-Bernard Gonthier qui estime cependant que celle-ci «*a toujours besoin d'être confortée*». «*Certains continuent à la critiquer. Il faut être ferme sur ce point. Sans canne à sucre, il n'y aurait plus d'agriculture à La Réunion. La canne est indispensable à l'équilibre entre les différentes filières*». Le président de la chambre d'agriculture cite l'exemple, qu'il connaît tout aussi bien, des fruits et des légumes. «*La production locale couvre 72 % de la consommation. C'est une belle performance. Il existe encore des marges de progression, mais on ne pourra plus diversifier comme on l'a fait auparavant. Attention à ne pas déséquilibrer les filières*».

Sur le foncier agricole, même volonté de défendre l'équilibre entre les espaces : «*Nous voulons plus de chartes agricoles*, déclare Jean-Bernard Gonthier. *Sept chartes ont été signées. Certaines fonctionnent bien, d'autres moins bien. Il faut relancer les communes sur le fonctionnement des chartes, et en signer de nouvelles*».

Des retraites décentes

Enfin, le nouveau président de la chambre d'agriculture insiste sur le besoin de «*retraites décentes*» pour les agriculteurs. L'enjeu se situe dans le renouvellement des générations sur les exploitations. Un cercle vicieux doit être brisé. «*Si, faute de revenu suffisant, le père ne peut pas partir à la retraite, il est obligé de continuer à travailler, et le jeune ne peut pas reprendre l'exploitation*» déplore Jean-Bernard Gonthier qui se montre cependant optimiste sur les négociations en cours avec le ministère de l'Outre-mer sur ce sujet. Elles devraient aboutir à une amélioration des conditions de départ à la retraite des agriculteurs.

Environnement
Mieux dératiser pour **protéger le papangue**

Les papangues sont de plus en plus souvent victimes d'empoisonnement, après avoir consommé des rats eux-mêmes empoisonnés aux raticides. Un plan d'action se met en place pour concilier dératisation et préservation des oiseaux.

Le papangue, ou busard de Maillard, est l'unique rapace nicheur de La Réunion. Il fait partie du patrimoine naturel de l'île, d'autant qu'une étude génétique a montré que l'espèce réunionnaise s'était différenciée de celle présente à Madagascar et aux Comores depuis environ 760 000 ans. Sa population est estimée entre 200 et 400 individus, dont au moins une centaine de couples identifiés avec certitude. L'espèces, protégée, est considérée «en danger» par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Le papangue, oiseau forestier à l'origine, s'est adapté à la déforestation de l'île, apprenant à chasser en milieu ouvert, dans les pâturages, les friches et les savanes. Les rongeurs composent de 50 % à 70 % de son alimentation et cette nourriture devient aujourd'hui la menace principale pour la survie de l'espèce.

La prolifération des rats dans les cultures et les bâtiments d'élevage a en effet conduit à généraliser l'usage de poisons raticides à effet anticoagulant. En consommant un rat empoisonné, le rapace absorbe à son tour les molécules mortelles. Selon la Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion (SEOR), 44 % de la mortalité des papangues due à l'homme depuis quinze ans résulte de cet empoisonnement secondaire. Les autres causes sont le braconnage et les collisions avec les lignes électriques. «*Le nombre de papangues malades ou blessés que nous recevons augmente*, constate Emilie Robert, responsable du centre de soins de la SEOR à Saint-André. *Dès lors, une course contre la montre s'engage pour les sauver. Ils sont apathiques, affaiblis, n'arrivent plus à se nourrir*». S'il n'est pas trop tard, une injection de vitamine K1 sert d'antidote et l'oiseau peut reprendre son envol, après trois semaines de soins en moyenne.

Dans le cadre du programme européen Life+ CAPDOM, un plan d'action pour diminuer les menaces anthropiques (venant de l'homme) sur cette espèce est en cours de mise en œuvre par le Groupement de Défense Sanitaire et la FDGDON, sous le pilotage de la SEOR. Alors que la lutte contre les rats est plus que jamais une priorité, comment empêcher l'empoisonnement secondaire du papangue ? La technique du piégeage, plutôt que l'utilisation de raticides, serait la meilleure solution mais trop contraignante pour les agriculteurs, notamment dans la canne à sucre. Les réflexions ont abouti à plusieurs préconisations dans l'utilisation des raticides, qui permettraient d'en limiter l'exposition aux papangues : ne pas épandre les produits empoisonnés sur le sol nu, respecter les calendriers de dératisation collectives... (voir ci-dessous).
Les planteurs sont également invités à systématiquement contacter la SEOR lorsqu'ils découvrent un oiseau en détresse. Le plan «papangue» fera l'objet de différentes actions d'information dans les prochains mois.



Un papangue mâle en chasse, venant de capturer un rat. (Yabalex/SEOR)

Si vous trouvez **un papangue**

Si vous trouvez un papangue en détresse, blessé ou empoisonné :
- manipulez-le avec précaution, en prenant garde aux serres de l'oiseau ;
- mettez-le à l'abri dans un carton ;
- laissez-le au calme pour éviter de le stresser ;
- contactez rapidement la SEOR au 02 62 20 46 65 qui vous indiquera un vétérinaire chez qui le déposer. En le déposant rapidement chez le vétérinaire, vous augmenterez les chances de survie du papangue. Il recevra les soins nécessaires et notamment l'antidote (la vitamine K1) au poison utilisé dans les raticides, en cas d'empoisonnement.

Dératisation
Les conseils de la SEOR

A faire
- se conformer à la règlementation en matière de lutte contre les rats ;
- dératiser en même temps en se référant au calendrier de dératisation : l'action sera plus efficace et les risques pour le papangue seront concentrés sur une période ;
- respecter les consignes d'utilisation des raticides : placer les doses de raticides dans les zones les plus adaptées et les plus sécurisées (facile d'accès pour les rats et difficile d'accès pour les autres espèces), préférer les postes d'appâtage aux tubes PVC ou à la pose sous tôles ;
- dans les champs, privilégier l'épandage de raticides lorsque la canne est à mi-hauteur ;
- ramasser systématiquement les cadavres de rats.

A ne pas faire
- dératiser à n'importe quel moment de l'année, sans tenir compte des recommandations des organismes professionnels ;
- ne pas respecter les doses recommandées de raticides ;
- accumuler les déchets ou autres, favorisant la prolifération des rats.

Le BSV de la canne, éclairage et lanceur d'alerte

Suivi météorologique, bilan phytosanitaire, taux de recouvrement des adventices, fiches d'alerte, conseils, actualité réglementaire... Depuis le mois de juillet, l'ancien Bulletin de Santé du Végétal se décline par type de culture. Les planteurs ont accès désormais, grâce au BSV de la canne, à une information sur la situation de la canne actualisée tous les deux mois.

Le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) s'inscrit dans le plan National Ecophyto qui doit aider professionnels et particuliers à réduire l'utilisation des pesticides. Par une analyse régulière des risques phytosanitaires des cultures, le BSV propose une approche raisonnée de l'utilisation des pesticides et contribue ainsi à réduire leur impact sur l'environnement et la santé humaine.

Jusqu'au premier semestre 2012, l'information relative à quatre cultures (canne à sucre, arboriculture, maraîchage et horticulture) était rassemblée dans un même bulletin. Depuis, une étape a été franchie avec la naissance de quatre BSV, un par culture. L'animateur du BSV canne est Christophe Gossard de la chambre d'agriculture. Les informations diffusées dans le BSV canne reposent sur deux sources d'échantillons :

- neuf exploitations réparties à travers les grandes zones de plantation. Ce sont les exploitations du projet Dephy Fermes (Caro canne N°24) ;
- une soixantaine de parcelles sur lesquelles le CTICS estime par sondage les tonnages de campagne et où sont réalisées, en complément, les contrôles d'infestations relatives aux foreurs de tiges et aux rats.

Disposer de plus de parcelles en suivi contribuerait à augmenter la fiabilité des observations tout en élargissant l'échantillon des zones de culture de la canne à sucre. Pour cela, un appel aux planteurs est lancé par l'animateur du BSV Canne (voir encadré) afin qu'ils lui communiquent leurs observations sur des problèmes rencontrés dans leurs parcelles, observations qui seraient ensuite intégrées au Bulletin.

Au sommaire, la météo, les adventices, les agresseurs

Le BSV s'appuie sur le suivi mensuel d'éléments précis et d'observations ponctuelles dans chaque zone de plantation. Il rend compte du stade de développement de la canne auquel sont réalisées les observations afin que les planteurs puissent les situer par rapport au stade de développement des cannes de leurs propres champs.

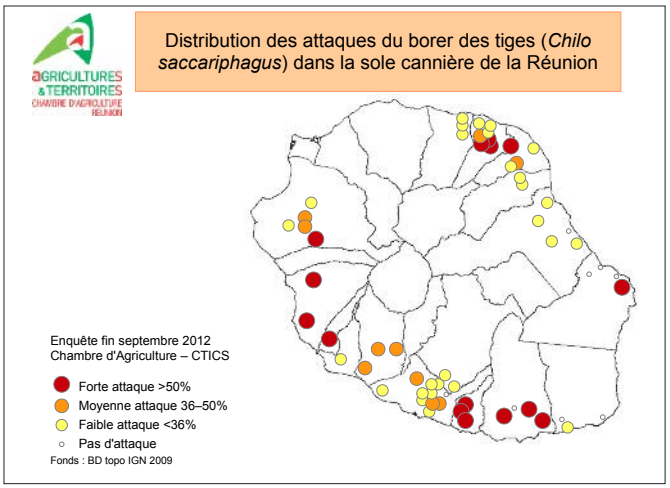
Pour recevoir le BSV de la canne

Le BSV de la canne est disponible sous format électronique (pour consultation et téléchargement) sur le site de la chambre d'agriculture : www.reunion.chambagri.fr, rubrique BSV. Vous pouvez aussi le recevoir sur votre boîte mail en adressant une demande à Christophe Gossard (voir contact ci-dessous). Enfin, si vous ne possédez pas Internet, vous pouvez vous rapprocher du Pôle Canne de votre région pour obtenir un tirage papier du BSV.

Appel à contribution

N'hésitez pas à faire part de vos observations de terrain à l'animateur du BSV. Elles seront diffusées au bénéfice de tous. L'objectif étant de suivre l'évolution des paramètres suivis dans le temps. Si vous souhaitez contribuer au BSV, il vous sera demandé de communiquer vos noms, prénoms, adresse postale et numéro de téléphone pour maintenir le lien avec vous.

Christophe Gossard, animateur du réseau d'épidémio-surveillance en canne à sucre, chargé du réseau DEPHY Fermes dans le cadre du projet Ecophyto 2018 : Tél. 0262 94 25 94.
Email : christophe.gossard@reunion.chambagri.fr



Carte diffusée dans le numéro 3 du BSV de la canne.

Parmi les informations diffusées :

- les températures et la pluviométrie. Les données mensuelles sont comparées aux tendances décennales. Ainsi, le déficit des pluies de 2012 a-t-il été clairement mis en évidence ;
- le niveau d'attaque du foreur de souche qui s'évalue en comptant les cœurs morts dès le troisième mois qui suit la récolte ;
- les dégâts causés par les chenilles défoliatrices, en estimant la proportion des limbes de feuilles grignotées ;
- le développement des adventices avec une estimation du taux de recouvrement de la parcelle. Quand l'enherbement dépasse le seuil de 30 % au-delà duquel cet enherbement engendre des pertes très significatives de production, il est alors conseillé d'intervenir pour le maîtriser.

A ces données mensuelles s'ajoutent donc, deux fois par an, en première et deuxième partie de campagne (juin et septembre), un bilan des infestations du foreur de tige et des rats, estimées en fonction du nombre de tiges attaquées. Ces deux bilans donnent matière à des cartes publiées par le BSV (voir ci-dessous).

Comment utiliser le BSV ?

Le BSV joue un rôle d'alerte et apporte des informations à l'exploitant pour l'aider à piloter son itinéraire technique :

- le suivi météo met en évidence un éventuel déficit hydrique de la plante en relation avec la température et des pluies insuffisantes ;
- le taux de recouvrement des adventices incite le planteur, en fonction de la date de coupe de ses parcelles, à vérifier, que le taux de recouvrement du sol par les mauvaises herbes n'atteint pas 30% ; si c'est le cas, cela doit le conduire à déclencher une intervention pour maîtriser ces mauvaises herbes ;
- quant au suivi des infestations, il alerte les planteurs sur les risques auxquels ils pourraient être confrontés et quand cela est possible à se préparer à réagir. Ainsi l'année 2012 a-t-elle clairement montré la hausse des infestations de rats et de cochenilles, tandis que celles des foreurs de souche et des foreurs de tige restaient stables.

Foreur de tige
La lutte biologique par micro-guêpes

Les trichogrammes, guêpes minuscules, détruisent les œufs du foreur de tige. Grâce à une méthode mise au point par la FDGDON avec l'aide de l'Inra et du Cirad, les planteurs disposeront d'un premier moyen de lutte efficace contre cet agresseur de la canne. Avec deux approches : l'une curative, l'autre préventive.

Dans son précédent numéro (n° 28), Caro Canne a présenté le projet d'expérimentation d'une graminée (*Erianthus arundinaceus*) repoussant les foreurs de tige, ou foreurs ponctués, hors des parcelles de canne. Parallèlement, une autre méthode entre cette année dans une phase opérationnelle : la méthode des lâchers de trichogrammes, minuscules guêpes mesurant moins d'un millimètre qui recherchent les œufs du foreur pour pondre à l'intérieur et les parasiter. La méthode utilise une espèce de trichogramme (*Trichogramma chilonis*) présente à La Réunion depuis les années 60. Elle consiste à placer sur des feuilles de jeunes pousses de canne de petites plaquettes de carton très légères et biodégradables, protégeant les trichogrammes des fourmis. Chaque plaquette contient 2 000 trichogrammes, elle est percée de trous permettant aux micro-guêpes d'en sortir pour aller chercher les œufs du foreur sur les feuilles de canne.

200 000 trichogrammes par hectare

Deux cent mille trichogrammes par hectare sont nécessaires, soit 100 plaquettes. Les lâchers doivent intervenir à partir de la fin du premier mois de croissance de la canne. Deux approches de lutte biologique sont testées par la FDGDON. A finalité curative, la lutte inondative, réservée à des parcelles pilotes, consiste en huit lâchers, à raison d'une fois tous les 15 jours, pour un traitement qui dure 16 semaines. Cette méthode a déjà réduit de 30 à 50 % les dégâts observés sur des parcelles fortement infestées avec, à la clé, une hausse de tonnage de 10 à 30 % selon les sites et les années. A finalité plus préventive, la lutte inoculative (un seul lâcher de trichogrammes) a pour but de contenir le développement du foreur de tige ou d'empêcher son installation sur la parcelle. Elle devrait être proposée à l'ensemble des agriculteurs intéressés. Les trichogrammes seront produits en masse par une société spécialisée dans l'Hexagone à partir d'une souche réunionnaise préalablement produite par la FDGDON.



La plaquette fixée aux cannes (à droite) libère la micro-guêpe qui attaque les œufs du foreur (à gauche).

Herbicide sélectif de la canne à sucre



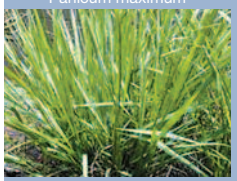
Herbicide de pré-levée, post-précoce, efficace sur un grand nombre d'adventices monocotylédones et dicotylédones, présentes dans les parcelles de canne à sucre.

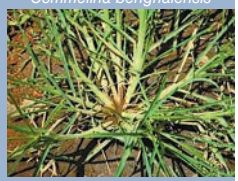
En pré-levée , CAMIX contrôle plus particulièrement :

Les monocotylédones


Fataque
Panicum maximum


Grosse herbe de l'eau
Commelina benghalensis


Herbe sirop, herbe de miel
Paspalum scrobiculatum


Gros chiendent
Eleusine indica

Les dicotylédones


Margose
Momordica charantia


Passiflore
Passiflora foetida

CAMIX s'utilise à 3.75l/Ha et s'inscrit dans le cadre du désherbage précoce, préservant ainsi tout le potentiel de rendement de la canne.

coroi



Campagne 2012 Sécheresse & richesse

Une production de canne en baisse, des richesses en hausse : le bilan de la campagne 2012 est mitigé. La sécheresse a continué à faire sentir ses effets dans le Sud alors que l'Est n'a pas atteint les tonnages record de 2011.

Quoiqu'en recul de 50 000 tonnes par rapport à 2011, la production de canne de 2012 est assez voisine de la moyenne décennale. La baisse des tonnages est à peu près équivalente dans les secteurs de Bois-Rouge et du Gol, mais pour des raisons différentes. Une troisième année de sécheresse consécutive dans le Sud et des coupures d'eau sur le périmètre irrigué du Bras-de-la-Plaine ont affecté les livraisons au Gol et aux Casernes, alors que le grand Sud a bénéficié d'une pluviométrie satisfaisante.

Bons résultats dans le grand Sud

Les tonnages livrés au Baril et à Langevin en témoignent : ils augmentent globalement de 7 000 tonnes, avec un excellent résultat sur la plateforme de Langevin qui, à elle seule, a réceptionné 88 000 tonnes contre 83 200 en 2011 et 85 900 en 2010.

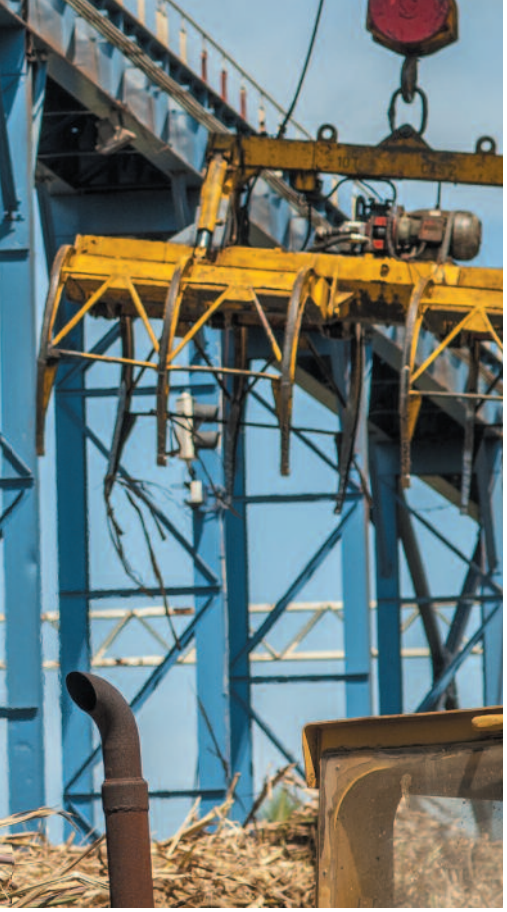
Dans l'Ouest, où la sécheresse a été moins sévère et a pu être compensée par l'irrigation, les tonnages n'enregistrent qu'une légère baisse par rapport à 2011. Si le Nord et l'Est ont bénéficié d'un climat un peu plus favorable que le Sud, tous les centres de réception sont à la baisse sauf Bois-Rouge, où les livraisons ont été supérieures à la moyenne décennale. «*Les planteurs de Sainte-Marie et Sainte-Suzanne ont réalisé une belle campagne*, commente Marc Thiéry (Tereos Océan Indien). *En revanche, dans l'Est, l'ensoleillement moindre n'a pas permis de s'approcher des records enregistrés en 2011. Par ailleurs, comme à Ravine-Glissante, les planteurs mobilisés par une récolte abondante en deuxième moitié de campagne précédente, ont eu moins de temps pour l'entretien et la plantation*».

Richesse supérieure à la moyenne

La richesse 2012 est presque partout à la hausse, avec une moyenne de 13,92 : près de 0,4 point de mieux qu'en 2011. En stressant la canne, la sécheresse a aussi eu un effet positif (voir page 14). Dans certains centres, l'augmentation de la richesse a été significative, notamment au Gol et à Grands-Bois. Autre conséquence de la sécheresse, le taux de fibre atteint un niveau élevé : 15,17 en 2012 contre 14,75 l'année précédente. Au stade industriel, la combinaison de la baisse du tonnage et de la hausse de la richesse a abouti à une production de sucre stable d'une année sur l'autre (210 000 tonnes).

La campagne a également été marquée par la progression de la coupe mécanique (voir page 16) : plus d'un quart des cannes ont été récoltés par des machines. Une nouvelle fois, les gains de productivité ont permis d'atténuer le recul des surfaces plantées, estimées à 24 516 hectares par le CTICS, soit une baisse de 230 hectares (voir page 13).
Les nouvelles variétés sont replantées à un rythme croissant ces dernières années. L'expérimentation comparative de leurs performances, menée par eRcane en conditions réelles de culture, a produit ses premiers résultats : ils confirment la hausse du revenu à l'hectare générée par R582, R583, R584 et R585 (voir page 19).

Enfin, un net recul de travaux d'améliorations foncières a été noté en 2012. La mission de coordination des travaux a traité 147 nouveaux dossiers l'an passé, contre 170 en 2011, pour un total de 242 hectares, alors que leur nombre avait culminé à 321 en 2008. Seul secteur où l'activité est légèrement en hausse : celui des travaux de voiries agricoles (1 548 mètres linéaires, loin toutefois des chiffres des années 2005 à 2009). La principale explication de cette tendance n'est pas forcément négative : beaucoup a été fait au cours de la décennie précédente dans le domaine des améliorations foncières. Les aménagements qui restent à réaliser portent sur des surfaces moindres, plus difficiles et plus coûteuses à travailler.
Les augmentations constatées sur les tarifs des entreprises prestataires ont toutefois pu freiner les projets de certains planteurs, tout comme la réticence à investir dans un PGE (Projet global d'exploitation), indispensable pour obtenir des subventions au-delà de 15 000 euros de travaux. Pour ces différentes raisons, les dossiers aidés ne couvrent pas la totalité des surfaces réaménagées, des planteurs engageant des travaux sans solliciter de subventions, parfois avec leur propre matériel.





La campagne **en chiffres**

	Tonnage		Richesse	
	Moyenne 2002-2011	2012	Moyenne 2002-2011	2012
Secteur de Bois-Rouge	908 477	944 090	13,45	13,56
Secteur du Gol	926 109	891 696	14,20	14,31
Total	**1 834 586**	**1 835 786**	**13,83**	**13,92**
Est et Nord				
Ravine-Glissante	116 131	127 077	13,58	13,38
Beaufonds	227 205	240 952	14,19	14,19
Pente-Sassy	130 699	122 755	13,83	14,16
Bois-Rouge	360 101	379 258	12,77	12,95
La Mare	27 975	26 006	12,96	13,65
Sud				
Le Gol	165 372	157 129	14,31	14,46
Casernes	255 351	227 374	14,36	14,52
Grands-Bois	177 220	172 098	14,02	14,39
Langevin	153 910	166 057	14,14	14,17
Ouest				
Grand-Pourpier	46 366	48 042	14,03	14,05
Tamarins	74 768	80 535	13,91	13,98
Stella	83 310	88 501	14,19	13,91

Deux nouveaux outils **pour la protection** des terres agricoles

Mise en place de la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) et contrôle du morcellement des terres agricoles vont permettre de maîtriser les pertes de surfaces agricoles.

Le nouveau Schéma d'aménagement régional de La Réunion (SAR) s'est fixé comme objectif la protection de 68 000 hectares de terres agricoles soit 50 000 hectares de surface agricole utilisée (SAU) dont 30 000 pour la filière canne. Il autorise, sous conditions, notamment d'aménagement des espaces déjà déclassés, l'extension, à horizon 2030 de 1 300 hectares pour l'urbain (dont 520 hectares à horizon 2020), 500 hectares pour les zones d'activités et 100 hectares pour les territoires ruraux habités. Au-delà des règles prescrites par le SAR devant assurer une gestion économe des terres, en déclassant en dernier recours les espaces naturels et agricoles, la CDCEA a dorénavant droit de regard sur tout projet impactant les terres agricoles. Créée dans chaque département par la loi de modernisation de l'agriculture et de la Pêche (LMAP) du 28 juillet 2010, cette commission a été dotée de pouvoirs supplémentaires dans les DOM par l'ordonnance du 22 juillet 2011 relative à la protection et à la mise en valeur des terres agricoles d'Outre-mer. A La Réunion, elle doit donc rendre un avis réputé conforme (seul un avis favorable pourra permettre la poursuite du dossier) sur tous les projets ou documents d'urbanisme - prescrits après le 22 juillet 2011 - prévoyant le déclassement de terres agricoles. Dans un souci de transparence, des fiches de présentations répertoriant l'ensemble des éléments à fournir à la CDCEA ont été envoyées aux communes, EPCI et chambres consulaires. Elles sont disponibles sur le site internet de la DAAF (http://www.daf974.agriculture.gouv.fr). L'ordonnance du 22 juillet 2011 prévoit également le contrôle du morcellement des terres agricoles par la Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF). Toutes divisions cadastrales sur les zones agricoles du SAR et les périmètres irrigués en service, en travaux ou à l'étude, devront être validées en CDAF sous peine d'être annulées.

Le climat en 2012

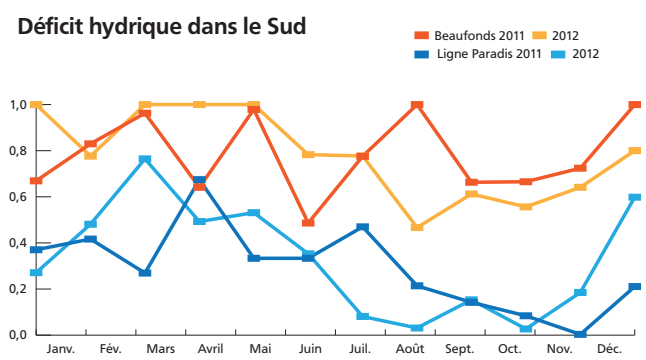
Sécheresse sévère, températures normales

La sécheresse a limité les tonnages, mais le manque de pluie, associé à des températures moins élevées, a favorisé la richesse dans le Sud et le Sud-Ouest de l'île.

La poursuite d'une sécheresse assez sévère, de juin à novembre 2012 dans le Sud et le Sud-ouest de La Réunion, est la principale explication au recul des tonnages constatés sur les bassins du Gol et de Grands-Bois. Le déficit hydrique (manque d'eau de la plante), même s'il a été en moyenne inférieur à celui mesuré en 2011, a été important à partir du mois de juin et a perduré jusqu'au mois de novembre.

Parallèlement, les températures minimales sont restées supérieures à la normale dans l'Ouest comme dans le Sud, mais les températures maximales, qui avaient atteint des records les années précédentes, sont revenues à la normale pendant l'intercampagne. Cette baisse, combinée au déficit hydrique, a favorisé une bonne maturation de la canne, donc la fabrication de sucre. La diminution des températures maximales, également constatée dans l'Est, a favorisé la remontée de la richesse sur la quasi-totalité des centres de réception.

Dans l'Est, les précipitations ont globalement été équivalentes à la moyenne. Il a plu suffisamment pendant l'intercampagne - les pluies ont même été surabondantes en mars -, un peu moins pendant la campagne, notamment au mois d'août selon les relevés de la station météo de Beaufonds-Miria. «*Mis à part ce déficit en août, le climat ne peut expliquer à lui seul le recul des tonnages sur le bassin de Beaufonds*», commente Jean-François Martiné (Cirad).



Taux de Satisfaction Hydrique (TSH) à Beaufonds et Ligne Paradis en 2012 et comparaison avec 2011. Quand le TSH est de 1, les besoins en eau de la canne sont satisfaits. Quand il se rapproche de zéro, la plante subit un stress important.

Le changement climatique pourrait affecter la richesse



Une étude de Météo France publiée en 2009 montre que la température moyenne a augmenté de 0,62°C entre 1969 et 2008 à La Réunion : une valeur identique au réchauffement climatique constaté au niveau mondial. Avec une particularité locale : les températures maximales ont augmenté plus rapidement que les températures minimales, et c'est pendant les mois de mars, avril et mai que ces températures ont le plus augmenté. Une sécheresse accrue est également nenregistrée pour les régions Ouest, Sud-Ouest et Sud sauvage.
La même étude tente d'estimer l'ampleur du changement climatique sur notre île au cours du XXIème siècle, en utilisant les différents modèles proposés par le GIEC (Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat). Ces modèles sont en accord pour prévoir une augmentation régulière de la température à La Réunion, qui atteindra à la fin du siècle de 1,5°C à 2,8°C selon les scénarios. La moyenne des modèles prévoit également une baisse des précipitations au fil du siècle. En raison de la dispersion des résultats (certains modèles annoncent davantage de pluies, d'autres moins) cette prévision est plus incertaine que celle qui concerne les températures. Toutefois, il existe «*de fortes présomptions que les quantités de précipitations diminuent pendant la saison sèche au cours du siècle*».

Sur cette base, une autre étude réalisée par Jean-François Martiné (Cirad), Jean-Louis Bernard-Colombat (CTICS) et Guillaume Jumaux (Météo France) a analysé les conséquences de cette évolution sur la teneur en sucre de la canne. De 1999 à 2011, la richesse a baissé en moyenne de 0,045 % par an sur l'île (de 0,05 % dans l'Est et de 0,04 % dans l'Ouest et le Sud-Ouest) Ces diminutions s'expliquent principalement par une hausse (de 0,087 à 0,1°C par an) des moyennes des températures minimales pendant l'intercampagne.

La tendance au réchauffement climatique «*pourrait laisser prévoir une diminution des richesses au moins du même ordre que celle observée ces dix dernières années, soit 0,5 à 1 % tous les 10 ans*», conclut l'étude, présentée en septembre dernier au congrès sucrier organisé à La Réunion. Cette prévision n'est évidemment pas une certitude : l'évolution des variétés et des modes de coupe aura aussi une influence, à la hausse ou à la baisse, sur la richesse future des cannes réunionnaises.

Nouvelle série de tracteurs CASE IH Puma Efficient Power

Plus de puissance, **moins de consommation**



Par l'intermédiaire de son distributeur local à La Réunion, Foucque Matériels, Case IH présente le Tier 4 Efficient Power Puma, une évolution du tracteur Puma, célèbre dans le monde entier, qui est devenu le tracteur préféré de nombreux agriculteurs et producteurs de canne à sucre de l'île. Le nouveau Puma Case IH est un concentré de puissance et d'efficacité et constitue le choix idéal pour un grand nombre d'activités liées à la canne à sucre, de la préparation du sol à la fertilisation et au halage des cannes.

Le tracteur Case IH Puma 230, délivrant jusqu'à 270 ch, est la figure de proue de la nouvelle série de tracteurs Puma Efficient Power.

Performances optimisées et économie de carburant

Les nouveaux Pumas reçoivent un nouveau moteur FPT Industrial conforme Tier 4, à six cylindres turbocompressés, refroidissement de l'air de suralimentation de 6,75 litres, délivrant de 130 à 270 ch. La nouvelle génération de tracteurs Puma est bâtie autour **du concept d'Efficient Power** qui repose sur la technologie de **réduction catalytique sélective SCR** (Selective Catalytic Reduction) des moteurs et sur des systèmes d'assistance avancés qui optimisent les performances, le rendement du carburant, le rapport coût-efficacité et la facilité d'utilisation.

Équipés du système de **gestion de la puissance du moteur** EPM (Engine Power Management), les tracteurs Puma de Case IH délivrent une puissance supplémentaire atteignant 37 ch pour les applications avec prise de force et le transport sur route. En augmentant la puissance du moteur, le système garantit une productivité maximum y compris dans des conditions difficiles, tout en réduisant significativement la consommation de carburant.

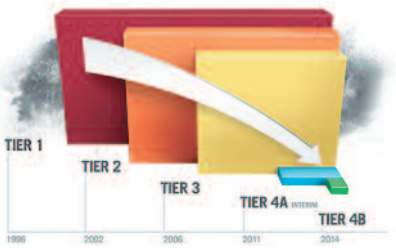
Productivité maximum pour répondre aux exigences des planteurs



La série Puma est proposée aux clients réunionnais dans sept modèles différents, du modèle d'entrée de gamme Puma 130 à l'élite, le Puma 230, qui délivre pas moins de 270 ch avec le système EPM. A l'exception du Puma 230, tous les modèles sont équipés de série d'une transmission 19x6 **Full Powershift 40 km/h ECO** qui assure une accélération en douceur de zéro à 40 km/h. Jusqu'au Puma 200, Case IH offre également en option pour tous les modèles, la **transmission continuellement variable (CVT) 40 km/h ECO** qui est de série sur le Puma 230.

La transmission CVT comporte des avantages supplémentaires tels qu'une productivité accrue, un confort amélioré, une plus grande facilité de conduite et d'importantes économiques de carburant, grâce à sa conception innovante et au système de **gestion automatique de la productivité plusieurs fois primé** APM (Automatic Productivity Management) : cette fonctionnalité optimise automatiquement le moteur et le rapport de transmission pour améliorer le rendement du carburant et la productivité et délivre précisément la puissance et la vitesse de déplacement nécessaires pour la culture des canne et les activités de halage.

De plus, la transmission CVT est conçue pour atteindre 40 km/h avec un régime moteur ne dépassant pas 1450 tr/min. réduisant ainsi la consommation de carburant et optimisant les activités de transport de canne.



La protection de l'environnement est d'une importance capitale ! La technologie Tier 4 garantit une réduction drastique des émissions d'oxyde d'azote (NOx) par rapport aux normes d'émission précédentes.

Construit autour de **technologie SCR**

Equipés de la technologie SCR, les moteurs des nouveaux tracteurs Puma de Case IH sont désormais conformes à la réglementation des émissions Tier 4. Pour éliminer les polluants (NOx), les gaz d'échappement sont traités avec un élément catalyseur situé à l'extérieur du moteur, et une solution urique à base d'eau dénommée AdBlue. Exempts de composants polluants sur le moteur et sans recirculation des gaz d'échappement, ces tracteurs sont réglés pour délivrer la puissance maximum sans devoir sacrifier le rendement pour des raisons d'émissions, offrant ainsi de meilleures performances et une amélioration substantielle du rendement du carburant.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet www.caseih.com ou contactez Foucque Matériels, distributeur Case IH à La Réunion.

Nouvelle série Case IH Puma à technologie TIER 4

D'importantes économies d'énergie débouchant sur un retour d'investissement rapide

Foire de Bras-Panon

Journée «Canne à sucre» le 6 mai

A l'occasion de la 37ème Foire Agricole de Bras-Panon qui se tiendra du 4 au 12 mai 2013, une journée canne à sucre est organisée le lundi 6 mai.

Programme

9h00	Ouverture de la Foire
9h00-10h00	Concours de coupeurs de cannes
Lieu	Champ de cannes jouxtant le champ de Foire
10h30 – 12h00	Conférence : «Les moyens de lutte contre les foreurs de tige» animée par la chambre d'agriculture, le CIRAD et FDGDON.
12h00	Remise des prix du concours de coupeurs de cannes sur le podium central
14h00-16h00	Démonstration d'une coupeuse « péi»
Lieu	Champ de cannes jouxtant le champ de Foire
Objectif	Maîtriser un engin agricole en toute sécurité

Tout agriculteur intéressé pour participer à cette journée est prié de contacter le secrétariat de la chambre d'agriculture de Saint-Benoît. **Tél. 0262 50 11 49**

25 % de coupe mécanique

La récolte mécanique a poursuivi sa progression en 2012, selon les estimations de Tereos Océan Indien. 469 000 tonnes de canne ont été coupées par des machines au cours de la dernière campagne, soit 25% du tonnage total.



Ce pourcentage est en augmentation par rapport à la campagne 2011 (22,5%). Avec un parc de machines stable, le tonnage de canne tronçonnée à légèrement progressé d'une année sur l'autre (de 339 000 à 350 000 tonnes). La plus forte croissance concerne la coupe en cannes longues : 119 000 tonnes en 2012, contre 76 000 tonnes en 2011. Elle résulte du développement du parc de coupeuses : 143 étaient recensées en fin de campagne, contre 97 un an plus tôt. Ces chiffres montrent que les planteurs s'équipent, mais que les machines sont encore utilisées en-dessous de leurs capacités théoriques, estimées à 1 500 tonnes par campagne en moyenne.

COMMUNIQUÉ

Résultats officiels de l'étude sur les sondes SCS3 du CTICS

Le conseil d'administration du CTICS s'est réuni le 14 mars 2013 pour valider le rapport des experts indépendants mandatés par la DAAF.

La délégation conduite par M. Vinod Ramharai, du Control et Arbitration Département du MCIA (Ile Maurice) était également composée de M.M. Jean Gérard Mariette et Umeshai Basani Rai. Au terme de leur étude, les experts constatent :

1. La canne broyée ou défibrée est sans incidence sur la richesse mesurée ;
2. Dans certaines positions basses, on peut observer sur un très faible nombre de cas un écoulement minime de jus de canne. Lorsque cela survient, ces écoulements représentent en moyenne 10 ml de jus, soit moins d'un centième de point de richesse. Cela correspond à moins d'un euro pour un chargement de 15 tonnes présentant cet écoulement de jus. Les experts concluent qu'il n'y a pas lieu à indemnisation et préconisent la poursuite des recherches pour l'amélioration des méthodes d'échantillonnage du CTICS ;
3. Les experts soulignent la qualité du travail effectué par le CTICS qui «mérite la confiance de la filière».





Laurent Prebe, à La Confiance

«Si tu n'investis pas, tu n'avances pas»

A 32 ans, le planteur bénédictin investit régulièrement pour mécaniser sa récolte. Déjà utilisateur d'une coupeuse «pays» sur ses parcelles les plus difficiles, il a acheté, en 2012, une coupeuse-tronçonneuse d'occasion.

Au début de la campagne 2012, Laurent Prebe a pris les commandes d'une machine sur laquelle il mise l'avenir de son exploitation : une coupeuse-tronçonneuse, achetée d'occasion et dont il a rapidement appris le maniement. «*Il suffit de trouver la bonne vitesse et d'avancer régulièrement, en étant bien coordonné avec la remorque*, dit-il. *La prise en main n'a pas été trop difficile, d'autant que dans la famille, la conduite des engins c'est notre dada, on commence jeune à monter sur les tracteurs*». En 2011, le planteur de La Confiance, dans les Hauts de Saint-Benoît, avait de la même manière appris à utiliser une coupeuse «pays». Avec son père et son frère, dont les exploitations se trouvent dans le même secteur, il avait décidé d'investir dans un modèle de coupeuse «cannes longues» à cisailles pour les parcelles les plus accidentées.

«*Le problème de la main d'œuvre au moment de la coupe devient vraiment un casse-tête*, poursuit Laurent. *En début de campagne, on arrive à trouver des candidats, mais dès qu'il commence à faire chaud, il n'y a plus personne. Il y a beaucoup d'exploitations, dans le secteur, et pas assez de bras pour tout le monde. C'est clair, les jeunes ne veulent plus se lever pour aller couper la canne*». La coupeuse «pays» familiale entre alors en action et permet de s'affranchir en grande partie du problème de main d'œuvre. Mais Laurent Prebe n'est que moyennement satisfait du résultat : «*Sur mes deux parcelles, la richesse a baissé par rapport à la coupe manuelle*, explique-t-il. *La coupeuse attrape trop de paille*». Début 2012, quand l'opportunité d'acheter une coupeuse-tronçonneuse d'occasion s'est présentée, il n'a pas hésité. A la fin de la campagne, il n'a pas regretté ses investissements.

Laurent Prebe est propriétaire d'une parcelle de 7,45 hectares et commence à travailler en fermage sept autres hectares, quelques centaines de mètres plus haut. En 2010, il a progressivement engagé les grandes manœuvres pour mécaniser la récolte. Il lui a fallu préparer son terrain au passage des machines agricoles. «*Autrefois*, dit-il, *le bull était passé pour défricher, mais il restait beaucoup de buttes et de bas-fonds, à certains endroits même un tracteur ne pouvait pas passer*». Deux premiers hectares sont aplanis et épierrés, avec un objectif bien fixé, le passage de la coupeuse-tronçonneuse. En 2011, le planteur poursuit les opérations d'amélioration foncière, sur 4,6 hectares. Les travaux réalisés sur ses parcelles ont également amélioré la qualité du sol et il espère atteindre 130 à 140 tonnes de cannes par hectare après avoir réussi un rendement de 110 tonnes sur les premières surfaces réaménagées dont l'engrais avait pourtant été lessivé par des pluies précoces.

Mi-février, les engins de l'entreprise de travaux terminaient leur tâche sur la parcelle dont Laurent est propriétaire. Pente douce, longues menées : les creux et les bosses ont disparu. Seul obstacle : les pylônes électriques d'une ligne moyenne tension, que les machines doivent contourner, comme devra le faire la coupeuse à l'avenir. Mais c'est surtout le ciel particulièrement chargé que le planteur regardait alors avec inquiétude. Les grosses pluies du début d'année ont retardé les travaux et il se demandait s'il pourrait planter à temps pour récolter avant la fin de la campagne à venir. Il a opté, sur l'ensemble de ses champs, pour R579, en remplacement de R570. Il lui reste à aménager quatre hectares de sa parcelle en fermage pour la coupeuse-tronçonneuse. Les trois hectares restants sont trop pentus, la coupeuse pays, seule capable de passer sur ces parcelles continuera d'y opérer. Laurent Prebe est devenu familier des procédures nécessaires au montage des dossiers d'aide aux améliorations foncières. Il est accompagné par Jean-François Boyer, maître d'œuvre de la SAFER au Pôle Canne de Beaufonds.

«*J'ai fait un prêt pour payer les 25 000 euros que j'ai dus sortir de ma poche*, commente le planteur. *C'est lourd, mais aujourd'hui, si tu n'investis pas, tu n'avances pas. J'ai 32 ans et je prépare l'avenir. Les travaux coûtent cher mais quand tu as une parcelle facile à travailler, où la coupeuse-tronçonneuse peut passer, c'est pour la vie !*».

Tests des nouvelles variétés

Les agriculteurs **gagnants dans tous les cas**

Comme annoncé dans notre précédent numéro, Caro canne publie les premiers résultats des tests de performance des nouvelles variétés à l'issue de la campagne 2012. Ces tests ont été menés par eRcane chez un certain nombre de planteurs volontaires hors réseau d'expérimentation habituel. Objectif : répondre aux interrogations des planteurs sur les nouvelles variétés, principalement R582.

Le service sélection variétale d'eRcane a démarré en 2012 une étude comparative des performances des nouvelles et des anciennes variétés de canne à sucre. Cette étude est basée sur des résultats de production obtenus dans des parcelles de planteurs selon leur propre itinéraire. Pour mener cette étude, eRcane a retenu une dizaine d'exploitations par nouvelle variété. Pour cette première année, il n'a pas été facile de trouver des exploitations répondant aux critères d'une comparaison objective. L'effort a donc principalement porté sur R582, la nouvelle variété soulevant le plus d'interrogations chez les planteurs.
Avec les données chiffrées que Caro canne publie, cette première campagne comparative aidera déjà chacun à se faire une opinion fondée sur les performances obtenues par certains planteurs avec les nouvelles variétés. Ces résultats seront enrichis au fil des prochaines campagnes car l'étude se poursuivra.

Premier critère : des parcelles mitoyennes

Les tableaux présentent la moyenne des résultats des mesures effectuées chez une vingtaine d'exploitants, une dizaine cultivant conjointement R570 et R582 ou R579 et R582 dans les Bas de l'Est ou en zones irriguées. Pour être rigoureuse, la comparaison a concerné exclusivement des parcelles mitoyennes cultivées dans les mêmes conditions, c'est-à-dire :

- sur le même type de sol ;
- ayant connu le même itinéraire technique ;
- avec des dates de plantation ou de récolte précédentes sensiblement identiques, tout comme les dates de récolte de cette campagne.

Ainsi, pour les deux variétés, rendements et richesses obtenus dans ces conditions sont comparables, tout en fournissant un éclairage sur les gains que les planteurs peuvent attendre de leurs exploitations respectives. C'est ce résultat économique final qui importe, c'est-à-dire

Moyenne des résultats des tests avec R570 et R582 (conditions rigoureusement identiques)

	Rendement T/Ha	Richesse	Prix ind/TC	Aides + Valo. bagasse	Coût CCT/TC	Recette-Coût CCT/Ha	Différence/Ha
R570	92,53	14,15	40,80	40	20	5 626 €	
R582	114,62	15,15	45,71	40	20	7 532 €	**1 906 €**
	+24%	**+7%**					

Etant donné la tendance à la verse de R582 en cas de fort rendement, on peut augmenter les coûts de récolte (par exemple pour mieux rémunérer les coupeurs).

	Rendement T/Ha	Richesse	Prix ind/TC	Aides + Valo. bagasse	Coût CCT/TC	Recette-Coût CCT/Ha	Différence/Ha
R570	92,53	14,15	40,80	40	20	5 626 €	
R582	114,62	15,15	45,71	40	**23**	7 188 €	**1 562 €**

Moyenne des résultats des tests avec R579 et R582

	Rendement T/Ha	Richesse	Prix ind/TC	Aides + Valo. bagasse	Coût CCT/TC	Recette-Coût CCT/Ha	Différence/Ha
R579	146,13	14,46	42,33	40	20	9 108 €	
R582	156,57	14,66	43,30	40	20	9 911 €	**804 €**
	+7%	**+1%**					

Moyenne des résultats des tests avec R579 et R582 (en prenant en compte un surcoût de chargement dû à la plus faible densité de R582 en remorque).

	Rendement T/Ha	Richesse	Prix ind/TC	Aides + Valo. bagasse	Coût CCT/TC	Recette-Coût CCT/Ha	Différence/Ha
R579	146,13	14,46	42,33	40	20	9 108 €	
R582	156,57	14,66	43,30	40	**21**	9 755 €	**647 €**

Ces résultats confirment les performances évaluées dans les essais de sélection d'eRcane.
Même dans les champs récoltés en début de campagne, on ne constate pas de richesse plus faible que R579 pour la variété R582.

la différence entre les recettes et les coûts. Il faut néanmoins être conscient qu'il s'agit bien évidemment d'une approche destinée à donner des repères aux planteurs. Chacun ensuite devra faire son propre calcul.

Deuxième critère : surcoûts éventuels pris en compte

Pour l'évaluation du gain, la recette globale (prix de la canne + aides + revenu bagasse énergie) a été diminuée du coût global estimé de la coupe, du chargement et du transport (CCT), les trois principales charges de la récolte. De plus, pour prendre en compte des critiques formulées par des planteurs sur R582, une seconde présentation des résultats intègre un surcoût lié à cette nouvelle variété.

Pour les comparaisons :

- entre R570 et R582, ce surcoût porte sur la verse de R582 qui rend la coupe plus difficile, donc plus chère ;
- entre R579 et R582, le surcoût concerne le chargement et le transport car la plus faible densité de R582 en remorque oblige à faire généralement environ un voyage supplémentaire par hectare

Les résultats de cette première campagne de tests, comme le montrent les tableaux, sont toujours en faveur de R582 :

- d'une part, en raison des rendements supérieurs qui induisent un revenu brut plus élevé ;
- d'autre part, parce que, à itinéraires techniques identiques, R582 présente toujours une richesse supérieure à celles de la variété de référence (une des critiques formulées à l'encontre de cette variété).

«*Les résultats confirment les performances évaluées dans les essais de sélection d'eRcane, même pour les récoltes de début de campagne. R582 peut donc bien être considérée comme une variété qui complète le panel variétal du planteur*» commente Laurent Barau, responsable du service de la sélection variétale d'eRcane. Il revient désormais à chaque planteur, à partir de ce premier éclairage sur la campagne de 2012, de fonder sa propre opinion.



Appel aux planteurs pour développer les tests

Pour la campagne 2013, le service de la sélection variétale lance un appel à la profession pour préparer la seconde vague de tests qui portera sur toutes les nouvelles variétés. Ces comparaisons peuvent également être réalisées entre deux nouvelles variétés. **Si vous êtes intéressé à participer, contactez le service de la sélection variétale d'eRcane : Laurent Barau (responsable du service) ou Thomas Dumont (technicien création variétale) au 0262 28 21 29.**

Les deux petites dernières, R584, R585 !

Pour restituer un compte rendu complet de sa campagne de tests, eRcane publie également les résultats de deux tests relatifs aux autres nouvelles variétés.

Le test comparatif entre R579 et R584 révèle une richesse inférieure de R584. Cependant, le tonnage nettement supérieur de R584 aboutit tout de même à un gain économique pour le planteur. Toutefois, il convient de préciser que d'autres relevés n'ont pas confirmé une richesse de R584 plus basse. Ces tests comparatifs avec R579 - tous positifs pour R584 - n'ont pas été retenus par eRcane car les conditions d'une comparaison rigoureuse n'étaient pas réunies (parcelles non mitoyennes, dates de plantation ou de récolte différentes).

Enfin un autre test comparatif a mis en concurrence R579 et R585. Il est largement en faveur de R585.
Enfin, il n'a été trouvé aucun planteur présentant les conditions requises pour réaliser le test comparatif avec R583.

Résultat d'un test avec R579 et R584

	Rendement T/Ha	Richesse	Prix ind/TC	Aides + Valo. bagasse	Coût CCT/TC	Recette-Coût CCT/Ha	Différence/Ha
R579	122,78	13,55	37,87	40	20	7 105 €	
R584	155,12	11,37	27,22	40	20	7 324 €	219 €
	+26%						

Ici, un échantillon de R584 particulièrement faible en richesse. Dans deux autres tests non pesés, la richesse est similaire, voire légèrement supérieure pour R584.

Résultat d'un test avec R579 et R585

	Rendement T/Ha	Richesse	Prix ind/TC	Aides + Valo. bagasse	Coût CCT/TC	Recette-Coût CCT/Ha	Différence/Ha
R579	80,44	13,44	37,33	40	20	4 612 €	
R585	101,21	13,40	37,14	40	20	5 783 €	1 171 €
	+26%	-0,4%					

Nouvelles variétés

Elles prennent racine

Vu les résultats obtenus par les premiers planteurs qui les ont testées en 2011-2012, parmi lesquels Dany Fontaine, les nouvelles variétés font un tabac dans la zone de Langevin, principalement R585, dont. 4 000 tonnes de boutures entrent en production cette année.



Dany Fontaine : «Je teste et je vois le résultat».

Exploitant 15 hectares de canne sur plusieurs parcelles entre Parc à Mouton et Jean-Petit (Saint-Joseph), Dany Fontaine est l'un des premiers planteurs à avoir testé R585 dans la zone de Langevin. Il en a planté 1,10 hectare en 2011 à Parc à Mouton (400 mètres d'altitude), récolté en 2012. Son constat est simple : en 2011, il exploitait 19 hectares, soit quatre hectares de plus, perdus suite à l'achèvement d'un bail à fermage. Ces 19 hectares plantés en R570 avaient produit 1 600 tonnes de canne. En 2012, 14 hectares de R570 et 1,10 hectare de R585 ont produit 1 487 tonnes.

Si Dany Fontaine ne connaît pas le rendement respectif de ses parcelles, il ne fait aucun doute pour lui que l'amélioration de son rendement global s'explique, non seulement par le climat favorable et une pluviométrie au bon moment dans la zone, mais aussi par l'hectare planté en R585. «*Avec R570 je fais 80 tonnes à l'hectare au maximum. Avec R585, je suis sûr de pouvoir dépasser 110 tonnes*».

En 2012, Dany Fontaine a planté deux hectares supplémentaires de R585 et a testé également R582 sur une parcelle d'un hectare. Compte-t-il remplacer à terme la totalité de R570 par des nouvelles variétés ? «*J'y vais petit à petit, je teste et je vois le résultat*», répond-il prudemment. Plus lourde que R570, R585 est aussi «*plus difficile à dépailler*», note-t-il. «*Mais les coupeurs n'ont rien dit*, remarque Dany Fontaine, *car elle est facile à couper*». Autre problème soulevé : avec des tiges souvent tordues, R585 est plus difficile à tasser dans la remorque, ce qui nécessite plus de rotations des tracteurs. «*Il faudrait adapter les plannings de livraison en conséquence*», juge Dany Fontaine.

R585 + écume, la combinaison gagnante

Un autre facteur a joué cependant. Pour la première fois, Dany Fontaine a amendé sa plantation avec de l'écume. Ouvert à l'innovation, Dany Fontaine est venu aux nouvelles variétés et à l'écume conseillé par les techniciennes de Tereos Océan Indien. Il a essayé R585 avec et sans amendement. «*Cela a été le jour et la nuit en termes de développement*» constate-t-il. Si elle est avantageuse, la combinaison gagnante R585 + écume a aussi des contraintes. «*Il est difficile de travailler l'écume quand on n'a pas le matériel d'épandage adéquat. J'ai tout fait moi-même à la main et au godet ! Cela coûte en temps passé*». En outre, Dany Fontaine a constaté que, là où il a mis l'écume, R585 s'est couchée plus tôt parce qu'elle a poussé plus vite. «*La verse, c'est son seul défaut*, dit-il. *Elle pousse très bien mais son poids la fait tomber*».

Economie d'intrants

Avec une richesse globale légèrement supérieure (13,64 en 2012 au lieu de 13,43 en 2011), Dany Fontaine s'estime gagnant. Grâce aussi à l'économie d'intrants : désherbant et engrais. «*La couverture du sol par R585 est tellement rapide que j'ai pu réduire les interventions de désherbage. En plantation, j'ai aussi diminué ma dose d'engrais de 700 à 500 kg à l'hectare*». Enfin Dany Fontaine souligne que R585 est une canne de milieu de campagne qui atteint sa maturité à 12 mois. Elle se récolte dès la première année de plantation. «*Pour nous qui avons l'habitude de couper des cannes vierges à 18 mois, c'est une révolution*». Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que la demande de boutures de R585 ait explosé en prévision de la prochaine campagne.

Il est intéressant aussi de relever dans le Grand Sud la bonne performance que l'on n'attendait pas d'une autre nouvelle variété, R584. Bien qu'elle ne soit pas recommandée par eRcane dans cette zone, quelques planteurs des bas de Saint-Joseph et de Saint-Philippe ont voulu l'essayer. Elle leur donne de bons résultats au champ. C'est une canne lourde, solide, et qui ne verse pas d'après les planteurs qui l'ont testée.





R 585, un mois après la plantation : à gauche avec écume, à droite sans écume.

> Maurice Production en baisse

Les usines mauriciennes ont fabriqué 409 200 tonnes de sucre en 2012, contre 435 509 en 2011. La sécheresse a affecté la campagne, mais aussi le recul des surfaces cultivées, tendance constatée depuis plusieurs années. En 2008, la sole cannière de l'île sœur s'étendait sur 68 000 hectares. Elle était de 54 000 hectares lors de la dernière campagne.

> Tanzanie
Triplement de la production en vue

La Tanzanie espère voir sa production sucrière passer de 300 000 tonnes de sucre actuellement à plus de 900 000 tonnes à l'horizon 2016. D'importants investissements étrangers sont en cours dans le cadre de plusieurs projets. La consommation nationale s'élève à 500 000 tonnes. L'augmentation de sa production conduirait donc la Tanzanie à devenir exportatrice.

> Kenya Vers la privatisation

Le gouvernement kenyan a annulé pour 336 millions d'euros de dettes accumulées par les cinq sociétés sucrières publiques du pays, en vue de leurs privatisations. Le secteur sucrier kenyan doit d'urgence améliorer sa compétitivité : après 2014, le pays ne pourra plus appliquer de droits de douanes sur une partie du sucre importé des autres pays du COMESA (marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe), où les coûts de production sont inférieurs. La loi kenyane sur le sucre prévoit que les planteurs détiendront une participation de 51 % dans toutes les sucreries qui doivent être privatisées.

> France Le bioéthanol progresse

La demande des Français pour le bioéthanol (E85, SP95-E10) augmente, selon le Syndicat national des producteurs d'alcool agricole (SNPAA). La part de marché du SP95-E10, essence contenant jusqu'à 10 % de bio-éthanol, a atteint 24 % en 2012, soit une progression de 35 % par rapport à 2011. Les ventes de Superéthanol E 85 ont quant à elles progressé de 41 % en 2012, avec un prix moyen à la pompe de 0,93 € le litre. L'E85 est moins cher de 60 centimes par litre que le SP95 ; les ventes de véhicules flex-fuel adaptés à ce carburant ont progressé de 12 % (soit 7 000 véhicules), dans un marché automobile à essence pourtant en chute libre. La France est le premier producteur de bioéthanol en Europe (12 Mhl, principalement composés d'éthanol de betterave), et exporte un quart de sa production.

> Monde
Les soutiens à l'agriculture **progressent**

Le Brésil et la Chine renforcent les soutiens publics à l'agriculture, selon les études récentes du Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture (Momagri). En pourcentage de la valeur de la production, ils ont atteint 20 % au Brésil en 2010 et la Chine se rapproche progressivement de ce niveau. Les soutiens globaux à la production agricole s'élèvent à 24 % de la valeur totale de cette production dans l'Union européenne, où ils sont stables depuis 2005, et 48 % aux Etats-Unis. Ces soutiens prennent des formes diverses : interventions directes sur les marchés, dispositifs de stockage et aides au développement des bio-carburants au Brésil ; prix minimums garantis, aides directes au revenu, programmes de protection sociale et d'allègements fiscaux en Chine ; large dispositif d'aide alimentaire aux USA. L'Union européenne est la seule à mettre en œuvre des soutiens découplés de la production, assortis de critères de «verdissement», socle de sa politique agricole.

> Coopération
Des techniciens sud-africains en visite



Des étudiants réunionnais au Kwazulu Natal (photo d'archives).

Deux techniciens agricoles sud-africains ont effectué une visite à La Réunion du 23 février au 3 mars, sur l'invitation du lycée agricole de Saint-Paul. Ils ont notamment rencontré des responsables de Tereos Océan Indien, de la chambre d'agriculture, d'eRcane et du Cirad.

Qwabe Bonginkosi et Mashego Emmanuel sont des représentants de Canegrowers, l'organisation sud-africaine des planteurs de canne qui est une des parties prenantes, aux côtés du South African Sugar Research Institute (Sasri), du programme de coopération développé depuis 2007 par le lycée agricole Emile Boyer de la Giroday.

Des étudiants en BTS «Développement agricole en région chaude» contribuent à une action de promotion de la petite agriculture cannière dans le Kwazulu Natal, principale région de production de la canne à sucre en Afrique du Sud. Chaque année, une mission d'une vingtaine de jours y est organisée. Le travail des étudiants consiste à mener des enquêtes de terrain pour comprendre le fonctionnement agronomique des petits agriculteurs zoulous. Ces données alimentent ensuite les bases sur lesquelles travaillent SASRI

E*n Afrique du Sud, il existe de très gros écarts entre l'agriculture commerciale et la petite agriculture*, explique Didier Ramay, professeur d'agronomie au lycée de Saint-Paul et responsable de ce programme. *45 000 planteurs de canne travaillent de petites parcelles, d'un hectare en moyenne. Ce sont des terres communales qui leur sont attribuées par les instances villageoises et les agriculteurs sont très souvent des femmes et des retraités, pour lesquels la canne représente un complément de revenus*». Le travail y est encore peu mécanisé et des progrès certainement possibles en termes de rendement (60 tonnes à l'hectare en moyenne). Depuis le démarrage du programme, certains villages ont d'ailleurs pu améliorer leurs performances agronomiques et ainsi leurs revenus. «*Nous arrivons au terme de nos études sur deux bassins canniers,* poursuit Didier Ramay, *et SASRI nous demande de les élargir à d'autres secteurs. Les deux techniciens que nous avons invités nous accueilleront à leur tour dans le courant de l'année*».

Soutenu par l'Union européenne depuis 2007, le programme de coopération doit connaître un nouveau cycle pour la période 2014-2020.

Pôles canne : tous vos interlocuteurs

Voici la liste actualisée des techniciens positionnés sur les six pôles canne de l'île. Ils sont vos premiers interlocuteurs pour la plupart des dossiers administratifs et techniques, n'hésitez pas à les contacter !

Tereos Océan Indien

Responsable du service agronomique
> Patrick Thomas 0692 87 52 63 *pthomas@tereos.com*

USINE DE BOIS-ROUGE
Responsable agricole
> Marc Thiery 0692 66 88 27 *mthiery@tereos.com*

Beaufonds
Responsable du Pôle Canne
> René Voulama 0692 70 15 16 *rvoulama@tereos.com*
Responsable de centre
> Céliane Pierre 0692 67 12 07 *cpierre@tereos.com*
Techniciens agricoles
> Jean-David Keraldy 0692 72 10 92 *jdkeraldy@tereos.com*
> Emmanuelle Beauval 0692 69 91 47 *ebeauval@tereos.com*

Bois-Rouge
Responsable du Pôle Canne
> Pierre-Emmanuel Thonon 0692 70 15 16 *pethonon@tereos.com*
Techniciens agricoles
> Jérôme Rigal 0692 68 49 94 *jrigal@tereos.com*
> Alexandre Corre 0692 61 14 84 *acorre@tereos.com*

USINE DU GOL
Responsable agricole
> Jean-Yves Gonthier 0692 86 48 93 *jygonthier@tereos.com*

Tamarins
Responsable du Pôle Canne
> Léonard Naranin 0692 70 36 45 *lnaranin@tereos.com*
Techniciens agricoles
> Laetitia Velechy 0692 67 57 74 *lvelechy@tereos.com*
> Audrey Surel 0692 86 00 78 *asurel@tereos.com*

Casernes
Responsable du Pôle Canne
> Eric Geneviève 0692 87 76 27 *egenevieve@tereos.com*
Responsable de centre
> Sully Dufestin 0692 69 28 67 *sdufestin@tereos.com*
Techniciens agricoles
> Emilie Darid 0692 72 12 97 *edarid@tereos.com*
> Laurent Payet 0692 66 03 80 *lpayet@tereos.com*

Le Gol
Responsable du Pôle Canne
> Marie-Pierre Vesoul 0692 70 47 49 *mpvesoul@tereos.com*
Responsable de centre
> Emmanuel Porto 0692 60 40 69 *eporto@tereos.com*
Techniciens agricoles
> David Covindin 0692 65 70 54 *dcovindin@tereos.com*

Langevin
Responsable du Pôle Canne
> Pierre Hoarau 0692 60 03 84 *rphoarau@tereos.com*
Responsable de centre
> Edmée Tonru 0692 69 28 35 *etonru@tereos.com*
Techniciens agricoles
> Hélène Teyssere 0692 88 79 01 *hhorau@tereos.com*
> Vanessa Chamand 0692 65 78 63 *vchamand@tereos.com*

CTICS

Techniciens

Beaufonds
> Mickaël Perault 0692 88 41 29 mperault@ctics.fr

Bois-Rouge
> Gérard Rioul 0692 38 21 78 grioul@ctics.fr

Tamarins
> Jean-René Dijoux 0692 38 21 75 jrdijoux@ctics.fr

Casernes
> Huguette Tantale 0692 38 21 76 htantale@ctics.fr

Le Gol
> Pascaline Bègue 0692 38 21 74 pbegue@ctics.fr

Langevin
> Dominique Hoarau 0692 38 21 38 dhoarau@ctics.fr

Techniciens plantation

Sainte-Rose | Saint-Benoît
> Yannick Huet 0692 38 21 78 yhuet@ctics.fr

Saint-Benoît | Bras-Panon
> Florent Picard 0692 20 46 68 fpicard@ctics.fr

Saint-André | Saint-Denis
> Annie-Claude Boyer 0692 61 29 33 acboyer@ctics.fr

Possession | Saint-Paul | Saint-Leu
> Thierry Puylaurent 0692 77 82 90 tpuylaurent@ctics.fr

Saint-Leu | Etang-Salé | Entre-Deux
> Rose-Mery Ellaman 0692 86 28 67 rmellaman@ctics.fr

Saint-Pierre | Tampon
> Eric Baillif 0692 76 77 01 ebaillif@ctics.fr

Saint-Joseph | Saint-Philippe | Petite Île
> Thierry Payet 0692 20 46 66 tpayet@ctics.fr

Chambre d'agriculture

13 conseillers canne

La chambre d'agriculture a récemment redéployé une équipe de conseillers spécialisés «canne à sucre», auxquels les planteurs peuvent s'adresser pour toute question concernant leur exploitation.

La Possession et Saint-Paul Nord (jusqu'à la ravine Saint-Gilles)
> Jean-Pascal Domen 0262 24 82 88
jean-pascal.domen@reunion.chambagri.fr

Saint-Paul sud (à partir de la ravine Saint-Gilles) et Trois-Bassins
> Guillaume Sellier 0262 24 82 88
guillaume.sellier@reunion.chambagri.fr

Les Avirons, Saint-Leu, Etang-Salé
> Jean-Claude Lalou 0262 38 05 28,
jean-claude.lalou@reunion.chambagri.fr

Saint-Louis
> Guillaume Maratchia 0262 38 05 28
guillaume.maratchia@reunion.chambagri.fr

Entre-Deux, Saint-Pierre Ouest (par rapport à la RN3) et secteur irrigué de la RN3 à la ravine des Cafres
> Emmanuelle Goux 0262 96 20 50,
emmanuelle.goux@reunion.chambagri.fr

Saint-Pierre à l'Est de la ravine des Cafres, Petite-Île
> Joseph Antoir 0262 37 48 22,
joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Saint-Pierre entre RN3 et ravine des Cafres (zone non irriguée), Le Tampon
> Gilbert Beldan 0262 27 52 12,
gilbert.beldan@reunion.chambagri.fr

Saint-Joseph (de la ravine Bras-Panon à la ravine Manapany)
> Yvrin Rivière 0262 37 26 17,
riviere.yvrin@reunion.chambagri.fr

Saint-Joseph Est et Saint-Philippe
> Serge Tourville 0262 37 26 17,
serge.tourville@reunion.chambagri.fr

Sainte-Rose
> Claude Lebeau 0262 50 11 49,
claude.lebeau@reunion.chambagri.fr

Saint-Benoît
> Sully Rickmouny 0262 50 11 49
sully.rickmouny@reunion.chambagri.fr

Saint-André, Salazie et Bras-Panon
> Nicolas Robert 0262 50 11 49,
nicolas.robert@reunion.chambagri.fr

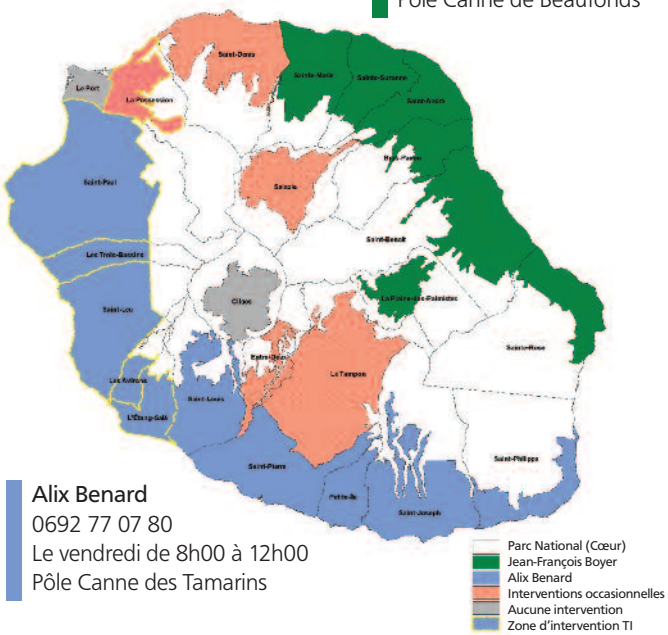
Sainte-Suzanne, Sainte-Marie et Saint-Denis
> Bertrand Hoarau 0262 50 11 49
bertrand.hoarau@reunion.chambagri.fr

SAFER

Répartition des techniciens par secteur

Service travaux
> Chef de service : Luc Maurel
> Assistante : Sophie Le Roux

Jean-François Boyer
0692 64 78 79
Le vendredi de 8h00 à 12h00
Pôle Canne de Beaufonds

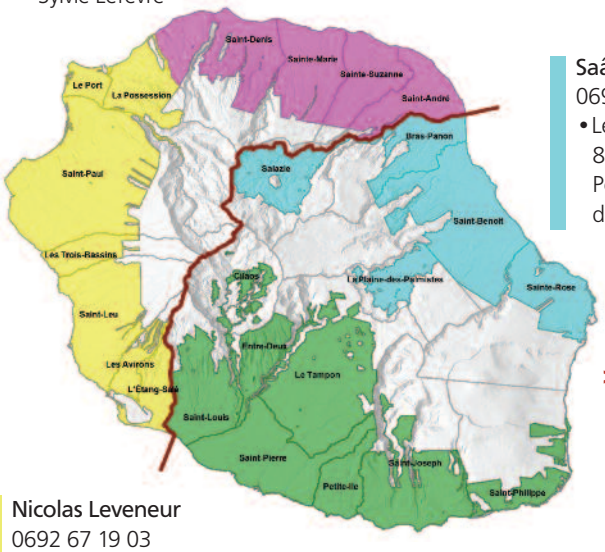


Alix Benard
0692 77 07 80
Le vendredi de 8h00 à 12h00
Pôle Canne des Tamarins

Service foncier

Jean-François Prugnières
0692 70 73 37
- Le lundi de 10h00 à 12h00 SAFER Saint-Denis
- Le vendredi de 8h00 à 12h00 Pôle Canne des Bois-Rouge

> Assistante
Sylvie Lefèvre



Saâd Moolan
0692 67 18 86
- Le jeudi de 8h00 à 12h00 Pôle Canne de Beaufonds

> Assistante
Gabrielle Dutruel

Nicolas Leveneur
0692 67 19 03
- Le vendredi de 8h00 à 12h00 Pôle Canne des Tamarins

Patrick Leichnig
0692 67 47 61
- Le lundi de 10h00 à 12h00 Chambre d'Agriculture Plaine-des-Cafres
- Le mardi de 10h00 à 12h00 Pôle Canne du Gol
- Le vendredi de 8h30 à 12h00 Pôle Canne des Casernes

Assurance Agricole

NOUS AVONS DES RÉPONSES À TOUTES VOS ATTENTES*

Groupama 100% avec les PROS



N°Unique 0262 300 300

www.groupama-agri.fr

* Pour plus d'informations concernant nos offres, rendez-vous sur notre site Internet.

Groupama

Toujours là pour moi.

Assurance Agricole Groupama - Entreprise régie par le Code des assurances - Document et visuels non contractuels - Réf. 22 823-022012 - Crédits photo : Création Odeka/Agence 1 Un Autre Being. Le groupe Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant des imprimeurs labellisés issus de forêts gérées durablement.